CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E25940** **VALABLE JUSQU'AU** **13/09/2027**

ÉDITÉ LE 24/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/12/1986

Raison sociale : SAB SCHREIBER MARCEL

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 16/06/2004

Capital : 38 112

39 ROUTE DE SAINT NABOR
67530 OTTROTT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAVERNE

Siret : 339 719 841 00019

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4030021

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 58640060

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 58640060

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 03 88 95 89 89 **Fax :**

Portable : 06 88 45 23 27

Responsabilité légale :
SCHREIBER MARCEL PRÉSIDENT / GLUCK VALENTIN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.sab-marcelschreiber.fr

E-mail : sab.marcelschreiber@orange.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 870 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2113	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité supérieure)	10	16/05/2024
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	10	16/05/2024
3121	Tuiles plates (Technicité courante)		16/05/2024
3141	Eléments accessoires de couverture		16/05/2024
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/07/2026 08:51

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.